



CTB

**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**

Agence belge de développement, la CTB mobilise ses ressources et son expertise pour éliminer la pauvreté dans le monde. Contribuant aux efforts de la Communauté internationale, la CTB agit pour une société qui donne aux générations actuelles et futures les moyens de construire un monde durable et équitable.

Ses collaborateurs à Bruxelles et à l'étranger concrétisent l'engagement de l'État belge et d'autres partenaires au développement pour la solidarité internationale. Dans une vingtaine de pays, en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ils appuient plus de 300 projets et programmes de coopération.

Dans le cadre du développement de ses activités, et sous réserve de confirmation de financement, la CTB recherche un (h/f) :

Assistant technique international, Expert en production semencière – RD du CONGO

Dans le cadre des Programmes de développement agricole dans les provinces du Bandundu (PRODAKK), Kasai oriental (PRODAKOR) et la province Orientale (PRODAT)

Réf.: RDC-11-162-1

Lieu d'affectation: Kinshasa, avec de très nombreux déplacements sur les 3 provinces représentant environ la moitié du temps

Durée du contrat: environ 54 mois

Date probable d'entrée en fonction: à partir du deuxième trimestre 2013

Package salarial mensuel: entre 4.595,98 euros et 7.722,89 euros (en ce compris le salaire brut mensuel et les avantages liés au statut d'expatrié: primes d'éloignement et de pénibilité). Le salaire est calculé en fonction de la composition de ménage et de l'expérience professionnelle pertinente.

Les projets cités cadrent dans le Programme Indicatif de Coopération bilatérale 2010 – 2013 entre la Belgique et la RDC, qui se focalise sur trois secteurs prioritaires (Agriculture, Pistes et Bacs et l'Enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP)).

Les programmes provinciaux de développement de l'agriculture interviennent dans les provinces du Bandundu, du Kasai Oriental et du district de la Tshopo en province Orientale.

Les résultats attendus des programmes agricoles dans les différentes provinces sont:

1. La production et la productivité dans les exploitations familiales sont améliorées;
2. La conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations familiales sont améliorées;
3. La gouvernance du secteur agricole dans la zone du projet est renforcée;
4. L'égalité des genres et l'autonomisation (empowerment) des femmes dans le secteur de l'agriculture sont renforcées.

Dans le contexte actuel, les semences sont les intrants prioritaires pour les exploitations familiales.

Deux programmes actifs actuellement dans le secteur semencier, vont se clôturer courant 2013: la projet d'Appui à la production végétale (APV) qui a travaillé prioritairement en appui



à l'INERA (Institut National d'Études et de Recherches Agronomiques) pour la production de semences de (pré)-base et le Projet d'Appui au Secteur Semencier (ASS) qui a travaillé en appui au SENASEM (Service National et Provincial des Semences) pour l'exercice des fonctions de contrôle et de certification (au niveau des semences de base et commerciales produites par des agri-multiplicateurs privés). Ces fonctions sont intégrées dans les nouveaux programmes provinciaux, comme une composante spécifique de l'amélioration de la production.

Si des résultats encourageants ont été enregistrés pour l'un comme pour l'autre, de nombreux défis demeurent:

- passer d'une approche de la production basée sur l'offre à une approche basée sur la demande
- améliorer l'accessibilité physique et financière de la semence pour les exploitations agricoles familiales notamment en développant, à côté de la production certifiée, une production de semence de qualité déclarée (QDS)
- améliorer les dispositifs de recherche-action et de vulgarisation de manière à augmenter l'appropriation de la « semence améliorée » au sein du système actuel d'agriculture de subsistance

Dans le cadre de l'approche programme, le développement des différentes filières semencières et de matériel végétatif devra associer étroitement les organisations paysannes et le secteur privé (agro-dealers) en vue d'assurer l'accès des semences aux bénéficiaires finaux (exploitations agricoles familiales).

Fonction :

L'ATI semences fait partie des ressources humaines qui sont partagées par les trois programmes provinciaux PRODAKK, PRODAKOR et PRODAT.

Les ressources humaines, dans le domaine de la gestion, de la logistique, le personnel d'appui et l'administration financière sont elles-mêmes regroupées dans l'Unité de Direction du programme (**UDP** - équipe technique par province) et sont gérées par un Coordinateur Provincial.

L'UDP est l'instance de gestion quotidienne du programme. Elle bénéficie d'un appui technique en matière de gestion et de renforcement des capacités de de la part de l'Unité Conjointe d'Appui à la Gestion du Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage (UCAG).

Sous l'autorité fonctionnelle du Représentant Résident, et en travaillant en étroite collaboration avec les Coordinateurs Provinciaux, l'ATI semences sera chargé de la programmation des activités liées à la production des semences de base et la conservation du germoplasme au niveau de l'INERA, du suivi des sites de production et des productions sous contrat avec des privés. Il travaillera dans l'esprit d'une approche programme, en concertation avec les équipes d'ATI et ATN agronomes de chacune des provinces.

II/ Elle garantira que la programmation des activités liées à la production et multiplication des semences et leur diffusion sera faite sur base des besoins réels, en concertation avec les agri-multiplicateurs, les COPROSEM (Conseils Provinciaux semenciers) et les Organisations des Producteurs Agricoles (OPA), jusqu'au niveau des ménages agricoles dans les différents bassins agricoles de concentration.

II/ Elle travaillera en étroite collaboration avec l'INERA, l'IPAPPEL (l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, de la Pêche et de l'élevage), le SENASEM (le Service National Semencier), les représentants des CARG (le Conseil Agricole et Rural de Gestion), le COPROSEM, les associations de producteurs privés comme l'APSKO (Kasaï Oriental) et les OPA.

Il devra

- Préparer la méthodologie et la stratégie et un plan d'action du volet semencier, ensemble avec les différents partenaires (INERA, MINAGRI, IPAPEL, SENASEM, OPA) et en cohérence et synergie avec les autres résultats du programme et des autres intervenants dans les zones de concentration.
- Assurer la mise en œuvre du volet semences
 - Assurer la production de pré-base et semences de base à partir des stations de l'INERA et/ou des producteurs privés
 - Assurer la mise en œuvre du renforcement des capacités du COPROSEM et du SENASEM
 - Sur la base d'une stratégie concertée avec le MINAGRI et les autres projets, il assurera l'appui et la formation des agri-multiplicateurs
 - Appuyer le dispositif de contrôle de qualité (semences commerciales) et de certification des semences, y compris le rapportage à faire par tous les acteurs
 - Appuyer la mise en place d'une production de semences de qualité déclarée (QDS) comme complément à la semence certifiée
 - Appuyer le développement des filières de production et de distribution des semences en impliquant les OPA dans la production et la distribution de ce matériel végétal.
- Participer au suivi/évaluation interne et à la préparation des missions d'appui technique des réseaux de recherches, des missions de monitoring extérieur
- Promouvoir une politique de renforcement de la position des femmes aux différentes étapes du cycle productif des semences dans le cadre de la stratégie d'intégration de la dimension genre de la CTB

Présentation des programmes provinciaux :

Tenant compte des politiques et stratégies nationales et provinciales du développement de l'agriculture et du développement rural, les trois programmes provinciaux ont sensiblement les mêmes objectifs globaux, spécifiques :

Objectif Général :

Le déficit alimentaire et la pauvreté dans la province du Kasaï oriental sont réduits par la relance durable du secteur agricole.

Objectif Spécifique :

Les revenus des exploitations familiales provenant de leurs activités agricoles sont augmentés de façon durable dans la province du Kasaï oriental, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans les dynamiques du marché et en tenant compte des contraintes et des besoins différenciés des femmes et des hommes.

Les axes stratégiques reposent essentiellement sur le développement des cultures vivrières, la production et la distribution de semences jusqu'au niveau des ménages agricoles, le



renforcement des organisations paysannes agricoles, l'amélioration des structures de concertations basées sur les Conseils Consultatifs provincial et locaux, l'appui au dispositif de vulgarisation et son lien avec la recherche agricole appliquée visant à une meilleure gestion intégrée de la fertilité des sols et de l'amélioration et une diversification des ressources génétiques, la valorisation des produits agricoles par leur stockage, transformation et commercialisation.

Les thèmes transversaux du genre et de l'environnement sont particulièrement importants dans ce programme ainsi que l'appui à la bonne gouvernance du secteur agricole.

1. PRODAKK

Le Programme de Développement de l'Agriculture dans les districts du Kwango et du Kwilu intervient principalement dans les territoires de Bagata, de Kenge et de Massi Manimba.

Le PRODAKK est complémentaire au programme de désenclavement du Kwilu et Kwango (PRODEKK) exécuté également par la CTB.

La durée de la mise en œuvre du programme est de 6 ans.

2. PRODAKOR

Le « Programme de développement agricole dans la province du Kasai-Oriental » vise l'amélioration des productions agricoles dans la zone.

Le PRODAKOR est complémentaire au programme de désenclavement du Kasai Oriental (PRODEKOR) ainsi que le programme d'Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation professionnelle (ETFP) dans le bassin d'emploi de Mbuji May (EDUKOR) exécuté également par la CTB.

La durée de la mise en œuvre du programme PRODAKOR prévue est de 5 ans.

3. PRODAT

La Province Orientale, située au nord-est du pays, est la plus vaste de toutes les provinces de la RDC, et a vu sa production et sa productivité agricole diminuer, sans cesse.

Le projet, qui vise le district de la Tshopo, veut contribuer à la relance de l'agriculture. Ce secteur, associé à la protection de l'environnement et au désenclavement, est à présent considéré comme prioritaire par les autorités provinciales.

Le PRODAT sera complémentaire au programme CTB de désenclavement dans le District de la Tshopo de la Province Orientale (PRODET) ainsi que le programme EDUT dont l'objectif sera le même que celui du PRODEKOR cité plus haut, à savoir l'appui des institutions en charge de l'ETFP, ainsi que les opérateurs socio-économiques (les entreprises et les organisations d'insertion sociale) dans l'adaptation de l'offre EFTP aux besoins de la communauté, des entreprises et des sortants.



Profil:

L'ATI sera ingénieur agronome ou disposera d'un diplôme universitaire équivalent. Il aura :

- Une expérience d'au moins 7 ans dans la gestion de projets
- Une expérience de travail de terrain dans les domaines de la production de semences (de base, de qualité déclarée et commerciales), le stockage, le conditionnement et la diffusion, la commercialisation des semences par les acteurs privés (OPA et agro dealers) et le renforcement des capacités des acteurs publics et privés actifs dans ce domaine
- Une bonne connaissance des exigences en terme de processus de certification des semences ou de qualité déclarée (critères, traçabilité, contrôles, etc.)
- Une bonne connaissance de la programmation et de campagne agricoles.
- Une bonne aptitude à travailler en équipe, avec des partenaires d'origines variées
- La pratique du suivi/évaluation et des logiciels correspondants
- Une connaissance, orale et écrite, de la langue française
- Une expérience en Afrique centrale est un atout

Intéressé(e)?

Postulez **au plus tard le 07/04/2013** via notre site Web: www.btcctb.org en utilisant notre cv standardisé dont vous trouverez le modèle dans la page « offres d'emploi », et une lettre de motivation. Pour toute question supplémentaire, contactez-nous au 02/505.37.90.